Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ROUEN Le 28 mai 2017

Madame la présidente, Monsieur le président,

Le Comité départemental, en accord avec ses missions, souhaite mettre en place un accompagnement des clubs pour la formation des archers.
A ce titre, 2 types d'actions vont être mis en place durant la saison 2017/2018.

Tout d'abord, des rencontres avec les entraîneurs qui le souhaitent pour échanger sur les pratiques d'enseignement de notre discipline. Ces rencontres auront lieu pour l'une en début de saison salle et pour l'autre en début de saison extérieur. Ces sessions seront encadrées par un membre de l'ETR.
La première aura lieu au CRJS de YERVILLE de 14h à 17h le 15 octobre 2017. (Attention pour ceux qui sont également arbitre, c'est le WE du recyclage).
Ces rassemblements se veulent un lieu d'échange sur les pratiques d'enseignement, de partages des outils mis en place, des « petits trucs » imaginés par chacun et qui pourraient servir à la communauté des entraineurs. Le thème de la première édition n'est pas encore fixé, toutes les suggestions seront les bienvenues. Ils n'ont bien sur aucun caractère obligatoire et ne se substituent pas au recyclage entraineur triennal.

Ensuite, une formule plus spécifique d'intervention d'un cadre technique de l'ETR auprès des clubs qui en feront la demande.
Plus orientée vers les archers, elle devra se réaliser en concertation avec les entraineurs du club. Le programme de l'intervention (Objet de l'intervention, calendrier, nombre de pratiquants participants, etc…) devra être fixé à l'avance et validé par l'ensemble des parties prenantes (Membre de l'ETR, entraineur(s) du club, comité directeur du club, et commission formation du CD). Cette intervention sera subventionnée par le Comité départemental. Seuls resteront à la charge du club 30 Euros par séances de 2 heures.
Compte tenu du nombre potentiel de clubs dans le département, ce type d'intervention ne pourra être réalisé qu'une ou deux fois dans l'année. Cette limite pouvant évoluer au fil des inscriptions.
Si votre club est candidat à cette intervention, merci de m'informer par mail dès que possible pour construire le calendrier. Le contenu sera précisé ultérieurement.

Dans l'espoir de répondre aux attentes des clubs et des archers du département, je vous prie d'agréer mes salutations sportives.

Daniel BRUGERON
Président de la commission formation du CD76